

Gleizé, le 2 avril 2024

Dossier suivi par Jérôme DISTINGUIN

Tél. : 04.74.65.83.39

Contact : servicesocial@mairie-gleize.fr

Références : SP/JD 2024-05/CCAS

Objet : Convocation des membres du CCAS

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion de la commission administrative du **Centre Communal d'Action Sociale**, qui aura lieu le

Lundi 8 avril 2024 à 18h15 en mairie

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 12 mars 2024.
- Règlement budgétaire et financier dans le cadre de la nomenclature M57.
- Délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration au Président et à la Vice-Présidente (ajout des aides accordées au titre des participations aux frais de centre de loisirs et de séjours pour les familles gleiziennes qui fréquentent l'agora et la courte échelle).
- Vote du budget primitif 2024.
- Vote des participations 2023 aux différents organismes d'aide à domicile : AMASIE, ADIHAM et ADMR.
- Examen des dossiers de demande d'aides financières.
- Compte rendu des décisions de la Vice-Présidente.
- Questions diverses.

MAIRIE DE GLEIZÉ

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma meilleure considération.

Place de la Mairie
69400 GLEIZÉ

Tél. : 04 74 65 37 30
Fax : 04 74 60 46 69

contact@mairie-gleize.fr
www.mairie-gleize.fr



Ghislain de Longevialle,
Maire, Président du C.C.A.S